

DÉCLARATION LIMINAIRE au CSAL du 14 avril 2026

Monsieur Le Président,

L'alliance CFDT-CFTC souhaite souligner que ce CSAL s'inscrit dans un contexte politique internationale incertain. La guerre déclenchée au Moyen Orient il y a un mois et demi désormais, a un impact direct et réel sur le quotidien sur les agents des Finances, mais aussi de toute la population, générant une augmentation du coût de la vie dans tous les domaines, mais plus particulièrement au niveau des carburants pour lesquels les tarifs ont, si on peut dire, explosés.

Par courriel du 07 avril 2026, nous vous avons demandé d'ouvrir la possibilité d'accorder, quand cela était possible, une journée supplémentaire de télétravail aux agent(e)s qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule et qui vous en feraient la demande, l'accord ministériel prévoyant, pour mémoire, jusqu'à 3 jours de télétravail hebdomadaire, quotité laissant une certaine marge de manœuvre dans notre Direction au bénéfice des agents.

Le département des Yvelines est étendu, semi urbain, semi rural, et les transports en commun ne répondent pas toujours aux besoins pour les trajets domicile-travail. Ces hausses tarifaires ont donc un impact direct sur le pouvoir d'achat et les conditions de vie des agent(e)s, et certain(e)s nous ont fait part des difficultés financières qu'ils rencontraient.

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse à cette demande.

L'alliance CFDT-CFTC vous demande donc aujourd'hui votre décision quant à cette requête ou si vous envisagez d'autres mesures, afin d'accompagner au mieux les agent(e)s dans cette période si particulière.

Monsieur le Président, vous avez mis à l'ordre du jour de ce CSAL, en point n° 4, la réforme des PCE, comme vous vous y étiez engagé, et l'alliance CFDT-CFTC tient à vous dire que les agents des PCE ont été surpris, voir choqués et même mécontents du scénario de réorganisation des missions des PCE dans les Yvelines présenté, et notamment de l'implantation du Pôle départementale de contrôle et de Programmation sur le site de Mantes la jolie compte tenu de son éloignement géographique.

L'alliance CFDT-CFTC souhaite faire quelques remarques sur ce point préalablement aux discussions que nous ne manquerons pas d'avoir, lorsqu'il sera abordé :

Il est proposé d'implanter un Pôle départemental de contrôle et de Programmation sur le site de Mantes la jolie en lieu et place des travaux de CSP et de programmation actuellement assurés par les 4 PCE et la cellule de programmation de la Direction . Ce site serait attractif pour les agents (prime et avancement accéléré).

Quelle est le montant de la prime ? S'agit-il de la prime de restructuration ? Son montant sera t-il attractif à l'heure de l'augmentation du prix des carburants ?

Quelles seront les règles de mutation pour les inspecteurs ? À l'ancienneté compte tenu de la restructuration de service ou au choix ?

Combien de postes y aura-t-il dans ces nouveaux services, quelle sera la répartition entre B et A?

Que vont devenir les agents qui ne veulent pas aller dans les cellules d'expertise et qui ne peuvent pas aller au Pôle départemental de contrôle et de Programmation sur le site de Mantes la jolie compte tenu de son éloignement géographique ?

Combien d'agents des SIE devront intégrer les 3 cellules d'expertise de St Germain, St Quentin et Versailles pour aider à assurer le traitement des demandes de RCTVA en court de leur propre SIE et les RCTVA en long et les CIR de tout le département à répartir dans les 3 cellules d'expertise en plus des autres tâches faites par le PCE : rescrits, réponses complexes, assistances administratives internationales AAI, modèle U pour la CFE, Instruction sur place, contrôle des cessions de fonds de commerce, demande plafonnement de la valeur ajoutée, doubles défallants, surveillance FI.

Ne pourrait-on pas comme dans le Val d'Oise, créer des antennes du pôle départemental dans des sites plus centraux du département ou mieux desservis par les transports en communs pour les agent(es) qui ne peuvent pas aller à Mantes la jolie.

De même pour ceux qui voudraient suivre la mission de programmation, prévoir du travail déporté sur le lieu de leur résidence administrative actuelle ?

Les agents attendent des réponses à toutes ces questions et interrogations ?

L'alliance CFDT-CFTC vous remercie de toute l'attention que vous avez portée à cette déclaration.

Les représentants de l'alliance CFDT-CFTC des Yvelines.